



Actualité – céréales du 14 octobre 1999 (C24)

Jaunisse nanisante de l'orge, attention dans le Hainaut !

Des vols de pucerons, d'importance très variable selon les régions, ont eu lieu au cours des tous derniers jours. Dans le Hainaut, l'infestation est forte.

Date des observations : 11 au 14 octobre 1999.

Localités suivies : Pecq, Ath, Clavier, Ermeton-sur-Biert, Faläen, Fontaine-Valmont, Jandrain, Milmort, Modave, Momalle, Nivelles, Ohey, Saint-Géry, Tourinnes-saint-Lambert, Villers-l'évêque, Warsage.

Alors que dans l'est et le centre, la proportion de plantes colonisées par les pucerons se situe entre 0 et 7 %, certaines parcelles du Hainaut occidental voient actuellement arriver de très nombreux pucerons (quelquefois plus de 15 % des plantes occupées).

On ne sait pas encore si ces pucerons, arrivés tout récemment dans la culture, sont porteurs du virus de la jaunisse nanisante.

Un traitement insecticide effectué ces jours-ci, risque de ne pas s'avérer assez rémanent pour protéger la culture jusqu'à la fin des vols de pucerons.

- *C'est pourquoi, dans le centre et l'est du pays, mieux vaut attendre quelques jours avant d'envisager un éventuel traitement. D'ici une semaine, on saura dans quelle mesure les pucerons observés sont virulifères et s'ils constituent une menace.*
- *Dans le Hainaut, par contre, les niveaux de populations sont tels qu'il ne serait pas prudent d'attendre les résultats des analyses virologiques pour intervenir. Par sécurité, nous recommandons de traiter sans tarder les parcelles issues de semences non traitées au Gaucho Orge.*
- *Les parcelles issues de semences traitées au Gaucho Orge sont, elles aussi, en cours d'infestation. Il ne s'agit pas seulement de pucerons ailés, mais également de petites colonies, ce qui indique que le traitement de semences ne protège plus suffisamment la culture. Cette observation n'est pas surprenante. En effet, la persistance d'efficacité du Gaucho Orge ne se prolonge guère au-delà du début du tallage. Actuellement, une intervention dans ces parcelles est encore prématurée.*

Ces avertissements sont réalisés grâce au concours du C.A.R.A.H.asbl, du C.H.P.T.E.asbl, du C.R.A.Gx, de la F.U.S.A.Gx et du Ministère Fédéral de l'agriculture (D.G.6).

Pour rappel, les numéros des répondeurs téléphoniques où ces avis sont enregistrés dès après leurs rédactions sont :

le 081/62.56.95, le 081/62.21.38, le 068/26.46.34 et le 019/33.86.85 qui sont branchés en permanence.

Pour ceux qui le désirent, ces avis sont également disponibles, gratuitement pour les agriculteurs, sur fax ou E-mail (Tél. : 081/62.56.85, X. Bertel).